

# Partenariat stratégique Union européenne - Brésil

2008/2288(INI) - 18/09/2008 - Document de base non législatif

Conformément à l'article 114, par. 1 du règlement intérieur du Parlement européen, Mme Véronique **DE KEYSER** (PSE, BE) a déposé, au nom du groupe PSE, une proposition de recommandation à l'intention du Conseil, sur le partenariat stratégique UE – Brésil.

Dans le contexte de la mise en place progressive d'une zone euro-latino-américaine de partenariat d'ici à 2012 avec le Brésil, les députés adressent une série de recommandations au Conseil qui peuvent se résumer comme suit :

- le partenariat stratégique UE-Brésil devrait être axé sur une approche birégionale et sur une vision globale des relations entre l'UE-Amérique latine-Caraïbes;
- le dialogue politique devrait guider l'ensemble du partenariat et ce, à tous les niveaux;
- le partenariat stratégique devrait apporter une réelle plus-value par rapport aux accords bilatéraux actuels entre l'Union, le Brésil et le Mercosur;
- les thèmes centraux du dialogue politique prévu par le partenariat devraient être axés sur la promotion de la paix et de la sécurité, de la démocratie mais aussi sur le dérèglement climatique, la sécurité énergétique et le développement durable ainsi que la lutte contre la pauvreté et l'exclusion ;
- les deux partenaires devraient tendre vers une meilleure convergence du vue grâce à une coopération plus étroite avec les Nations unies, en favorisant le multilatéralisme;
- en matière de paix et de sécurité, les principales questions à aborder devraient porter sur le désarmement, la non-prolifération et le contrôle des armes, la criminalité organisée, le trafic de drogue, le blanchiment des capitaux, le trafic d'armes de petit calibre, d'armes légères et de munitions, le trafic d'êtres humains et le terrorisme;
- les deux partenaires devraient faire avancer les débats sur la cohésion sociale et la migration qui doit devenir un point central de la coopération;
- le dialogue devrait également toucher des questions sectorielles comme les transports, la sécurité alimentaire, les sciences et les technologies, la société de l'information, l'emploi et les questions sociales, le développement régional, la culture et l'éducation ;
- le partenariat devrait favoriser l'information régulière des partenaires à destination du Parlement européen et de l'Assemblée parlementaire euro-latino-américaine.